
 POINTE DU CHÊNE.

L'un des terminus de l'Intercolonial, dans le golfe St. Laurent, au havre de Shédiac.

Terminé en septembre dernier, le brise-lame a donné des preuves de son utilité. (Annexe 15, page 66.)

BRISE-LAME DE ST. JEAN.

Un tiers de la construction est terminé.

On compte que cette construction protégera le havre contre les tempêtes du sud-ouest. (Annexe 15, page 66.)

SHIPPAGAN.

Dans le comté de Gloucester, à l'entrée de la Baie des Chaleurs, est à 70 milles de Chatham.

Environ un tiers du brise-lame est fait. (Annexe 15, page 66.)

GRANDE-ANSE.

Dans le comté de Gloucester, à l'entrée de la Baie des Chaleurs, à environ mi-chemin entre la baie de Shippagan et le havre de Bathurst.

Le brise-lame est en voie de construction. (Annexe 15, page 68.)

CAMPO BELLO.

Situé sur l'île de ce nom dans la baie de Fundy.

Un brise-lame a été construit sur la batture Wilson, et la moitié des frais a été payée par le gouvernement local. (Annexe 15, page 68.)

DRAGAGE.

L'entrée de la rivière Jemseg a été draguée.

La barre Beard, rivière au Saumon, à la tête du Grand-Lac, a été draguée.

Les débarcadères de Frédéricton ont été approfondis.

La barre du havre de Richibouctou a été draguée.

La "Seal Bar," havre de Bathurst, a été draguée.

La batture dite Horse Shoe, dans la rivière Miramichi, a été draguée. (Annexe 15, pages 70, 71.)

 NOUVELLE-ECOSSE.

BAIE JORDAN

Sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, 36 milles au sud-ouest du havre de Liverpool et 25 milles au nord-ouest du Cap-de-Sable.

Le brise-lame est terminé et l'on a lieu d'en être satisfait. (Annexe 15, page 67.)